



DOMAINE DE CICE-BLOSSAC
EXCLUSIV

**RÈGLEMENT DU TROPHÉE SENIORS
ET BREIZH CRITERIUM SENIORS
12 ET 13 OCTOBRE 2023**



LIGUE DE BRETAGNE

Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">être licencié à la FF Golf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuveêtre à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniorsremplir tous les critères sportifs d'inscriptionrépondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateurêtre titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. <p>Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.</p>	
TERRAIN	Cice Blossac old Messieurs : Marques jaunes (seniors et seniors 2) Dames : Marques rouges (seniors et seniors 2)	
FORMULE DE JEU	Simple Stroke Play 36 trous – 18 trous par jour Entraînement la veille du 1 ^{er} tour le 11 octobre sur réservation des départs au 02 99 52 79 79	
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.	
SERIES	Trophée seniors Messieurs : 1 ^{re} Série Index 18,4 maximum - 2 catégories seniors et seniors 2 Dames : 1 ^{re} Série Index 21,4 maximum – 1 catégorie Badge fédéral obligatoire	Critérium seniors Messieurs : 1 ^{re} Série Index 26.4 maximum- 2 catégories seniors et seniors 2 Dames : 1 ^{re} Série Index 26.4 maximum- 1 catégorie Joueurs qui n'ont pas de badge
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au 28 septembre 2023</p> <p>Bulletin d'inscription sur le site de l'association sportive : https://ciceblossac.monclub.golf</p> <p>- La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de l'A.S. le 29/09/23</p> <p>Champ de participants limité à 96 joueurs dont 21 dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2023 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards après accord de la Ligue.</p> <p>Breizh critérium : le Trophée ayant priorité, le nombre de participants sera en fonction des places restantes</p> <p>Les joueurs n'ayant pas le badge fédéral seront automatiquement inscrits dans le Breizh Seniors Critérium</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>	
DROIT ENGAGEMENT	80 € : 60 € : Joueurs UGOLF et Bluegreen club extérieurs. 30 € : Adultes membres golf cice blossomac Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.	
TIRAGE DES DEPARTS	Pour les 2 tours l'ordre sera Trophée puis criterium Trophée : 1er tour : Répartition de la liste d'entrée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).	

	<p>Ordre des départs : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. 2^{ème} tour : ordre inverse du classement du 1^{er} tour Critérium : 1^{er} tour : ordre croissant des index – 2^{ème} tour (idem trophée)</p> <p>Diffusion des horaires de départ la veille de la journée de reconnaissance : affichage et sur le site de UGOLF Cicé blossomac</p>
PRIX	<p>Trophée seniors: Dames : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Brut - Messieurs : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Brut. Pour chaque catégorie seniors et seniors 2 Critérium : suivant le nombre de participants la dotation sera attribué au 1^{er} brut pouvant aller jusqu'au 3^{ème} brut.</p>
DEPARTAGE	<p>En cas d'égalité pour la 1^{ère} place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous fixés par le Comité. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.</p>
REMISE DES PRIX	<p>À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.</p>
COMITÉ	<p>L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mis en place par la Commission Sportive du Club. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.</p>